



## **Sujet : Homologation des réservoirs souples de 208R2**

*Les réservoirs souples de carburant sont homologués pour 5 ans à partir de leur fabrication.*

Au terme de cette période, il est possible de prolonger de leur homologation dont la durée s'évalue ainsi selon la norme **FIA FT3-1999 § 2** :

***Extension de validité de 2 ans à partir de la date d'expertise du réservoir  
Limite de certification de 2 ans après la date d'expiration du certificat***

La prolongation de l'homologation d'un réservoir dépend cependant de son état et de la possibilité de le remettre en conformité en cas de détérioration.

### Procédure de retour :

- Démontez tout équipement du réservoir à savoir le bloc-jauge pompe, la bride de remplissage et la bride de support anti-retournement.

Dans le cas contraire, un surcoût de démontage sera facturé. De plus, toute dégradation sur les accessoires envoyés en plus du réservoir ne seront pas prises en charge.

- Le réservoir doit être livré avec ses mousses à leur emplacement d'origine.
- Le réservoir doit être purgé de son carburant
- Envoyer le réservoir chez Peugeot Citroën Racing Shop accompagné de la fiche de renseignements dûment complétée à l'adresse indiquée ci-dessous.
- **Trois** situations peuvent se présenter :

**1)** Le réservoir est en bon état et l'homologation peut être prolongée.  
Coût forfaitaire = 601,80 € HT (hors transport retour vers le client).

**2)** Le réservoir a subi quelques dommages réparables et la prolongation de l'homologation peut être réalisée moyennant remise en état.  
Peugeot Citroën Racing Shop envoie alors le devis au client pour accord préalable avant intervention du fournisseur.

3) L'état du réservoir ne permet pas la prolongation de l'homologation. Les frais d'expertise et les frais administratifs, forfaitairement fixés à 155 € HT, sont à la charge du client.

De plus, si le client souhaite récupérer son réservoir non réparable, les frais d'emballage et de transport seront en sus. Dans le cas contraire, le réservoir sera détruit.

- Bien vérifier l'état correct du réservoir avant de demander la prolongation de l'homologation.

- La durée de l'opération peut varier de 4 à 6 semaines à réception du réservoir.

Contact :

Peugeot Citroën Racing Shop  
Service Retours  
2 Rue Gay Lussac - 95500 GONESSE  
Tél : +33 (0)1 30 11 27 00  
E-mail : [racingshop@mpsa.com](mailto:racingshop@mpsa.com)